

## **L'INFO L.C.V.L.H.B N°1121**

*Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur [l'espace partagé LCHB](#).*

**20 JUIN 2019**

### **1. INFOS L.C.V.L.H.B.**

#### **✚ INFOS CNDS 2019**

**La date de saisie des demandes CNDS pour les clubs est repoussée du 23 au 30 juin 2019.**

#### **✚ COMPTE-RENDU DU BD DU 13/06/2019**

<b>Personnes conviées</b>	<b>Présent / Absent / Excusé</b>
Michel BARBOT	Présent
Daniel GOUGEON	Excusé
Pascal GAUTHIER	Absent
François MEDIAVILA	Absent
Daniel VILLAIN	Présent
Marc PONS	Présent
Nathalie DELARUE	Présente
Chantal BERTRAND	Présente
Jonathan MOUTON	Excusé
Stéphane NICOL	Présent

#### **Points traités :**

##### **1 / Tarifs des défraiements des arbitres pour les 3 prochaines saisons**

Mathieu et la CTA ont proposé aux membres du BD de nouveaux barèmes des défraiements des arbitres pour les 3 saisons à venir.

Le BD souhaite avoir des éléments de comparaison avec les autres ligues pour pouvoir étudier une éventuelle modification.

Malgré tout, pour la saison 2019-2020, il est proposé d'augmenter les défraiements des arbitres officiant en pré nationale masculine (passage de 45 € à 50 €). La ligue prendra à sa charge les 5 € d'augmentation pour que les clubs ne soient pas impactés financièrement pour 2019-2020.

##### **2 / Bilan AG (ligue et comités)**

Le BD fait un retour sur l'AG et souhaite des évolutions et améliorations dans la présentation, l'étude et le traitement des vœux des clubs et commissions.

Les membres du BD souhaitent la poursuite de la formule utilisée (regroupement des AG des comités et de la ligue). Le BD étudiera la localisation de ces AG 2020 (même site qu'en 2019 à Neung sur Beuvron ou nouveau site à trouver ?).

Il est évoqué l'intérêt que les représentants de la ligue qui assistent aux AG des comités rédigent des bilans synthétiques.

##### **3 / Remplacement du poste à pourvoir au sein du CA-BD-responsable du service développement suite à la démission de Nathalie Delarue**

Cette démission a été confirmée par Nathalie Delarue.

Le poste restera vacant jusqu'à la prochaine élection qui aura lieu à la prochaine AG de ligue en 2020.

Le BD échange ensuite sur la nécessité du remplacement par un membre actuel du BD dans l'attente de l'élection de l'année prochaine. A ce jour, il n'est pas possible de procéder au remplacement.

##### **4 / Campagne CNDS 2019**

S. Nicol présente l'état des travaux menés actuellement sur ce CNDS au niveau des clubs, des comités et de la ligue.

Rappel : fin des saisies des actions des clubs, comités et de la ligue au plus tard le 23 juin 2019

##### **5 / Questions diverses**

Le BD échange sur l'organisation des stages de vacances d'été. Il est décidé de maintenir les 2 stages de juillet.

Michel BARBOT,  
Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball

## 🚩 QUELQUES RAPPELS

### Réaffiliations

Les ré-affiliations seront automatiquement reconduites dans Gesthand à compter du 4 juin 2019 pour tous les clubs affiliés lors de la saison 2018-2019.

Il est **IMPERATIF** que les clubs mettent à jour, y compris en cours de saison, toutes les informations concernant leur structure (Dans l'onglet « mon club » nom de l'association, adresse du siège, **ET** dans onglet « organe » saisir la composition de Bureau : président, trésorier, secrétaire. (Possibilité aussi de saisir la composition des commissions quand elles existent)

**Les clubs doivent faire parvenir à la Ligue la fiche facture affiliation ainsi que le chèque ou la preuve de virement afin que votre affiliation soit complète. Vos licences etc.. ne pourront être qualifiées qu'à réception du paiement.**

### Mutations

La période officielle des mutations court du 1er juin au 31 juillet 2019.

A compter du 1er août 2019, les mutations seront considérées comme hors période et une licence de type D devra être délivrée aux licenciés mutant hors période sans justificatif mais avec une lettre de non-opposition du club quitté. A défaut d'opposition dans un délai de **7 jours**, le club quitté est réputé ne pas s'opposer à la mutation hors période.

Dans le cadre de la mise en conformité avec le RGPD, le nouveau club ne peut plus accéder automatiquement à l'adresse électronique personnelle du licencié dont il demande la mutation. Il appartient à ce club de demander son adresse électronique individuelle au nouveau licencié afin que le courriel permettant de finaliser la demande de licence lui soit envoyé.

*Rappel : un blocage est ajouté au-delà de cinq licenciés sur une même adresse, pour limiter les risques de spams.*

Toute demande de mutation gratuite doit être correctement renseignée dans Gesthand pour pouvoir être prise en compte :

- Références réglementaires invoquées par le club demandeur et justificatifs téléchargés,
- Vérification par la ligue concernée avant la qualification,
- Validation définitive par la fédération.

Aucune demande de gratuité de la mutation ne sera prise en compte une fois que la licence aura été qualifiée.

## 🚩 STAGE HANDBALL 12/16 ANS - JUILLET 19

Il reste encore des places pour venir participer au stage Handball organisé par la Ligue Centre-Val de Loire de Handball ! Cette année, deux semaines sont proposées aux stagiaires !

Ces deux stages, à destination des **jeunes filles et jeunes garçons âgés de 12 à 16 ans (2006 à 2003)** se dérouleront du **dimanche 7 au vendredi 12 juillet 2019** et du **dimanche 14 au vendredi 19 juillet** à l'**île de Loisirs de Buthiers (77)** ! Encadrés par des professionnels de l'activité handball durant 6 jours et 5 nuits, ces stages sont ouverts aux jeunes filles et garçons **de tous niveaux de pratique** !

En plus du handball, de nombreuses activités sont prévues pour compléter le programme et passer une super semaine : Accrobranche (Parc Aventure), Simulateur de surf, Laser Game en pleine nature, Canoé, Biathlon, Piscine, Mini-golf ...

Le tarif de 530 € comprend l'hébergement, la pension complète et les activités pour ces 6 jours et 5 nuits de stage ! De plus, comme l'année dernière, il sera organisé des navettes aller et retour au départ d'Orléans et de Chartres, dans la limite des places disponibles. N'hésitez pas à vous manifester !

Je vous laisse diffuser l'information auprès de vos licenciés concernés et de vos réseaux sociaux, c'est important !

Vous trouverez ci-dessous le lien pour retrouver ces documents et les photos de l'édition précédente sur le site de la Ligue : <http://centre-handball.com/page-stages-%C3%A9t%C3%A9-2019-n%C2%B02---handball-et-vacances-1858.html>

## 2. COMMISSION STATUTS REGLEMENTS

### 🚩 RENEUVELLEMENT DES CERTIFICATS MEDICAUX (VALABLES 3 ANS) (Origine MJS)

LICENCE									
Obtention	Renouvellements								
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3 (renouvellement triennal)	Année N + 4	Année N + 5	Année N + 6 (renouvellement triennal)	Année N + 7	Année N + 8	Année N + 9 (renouvellement triennal)
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical
2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26

#### • À minima tous les 3 ans pour les licences « loisir »

Une licence « loisir » est une licence qui n'ouvre pas droit à la participation aux compétitions sportives.

La fréquence de présentation d'un certificat médical pour le renouvellement de la licence « loisir » est fixée à au moins 3 ans par les fédérations, après consultation de leur commission médicale.

C'est le sens de la simplification introduite, à la demande du mouvement sportif, par le décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

#### • Le questionnaire de santé

Le sportif, ou son représentant légal (pour les mineurs), renseigne un questionnaire de santé dont le contenu sera précisé par arrêté du ministre chargé des sports lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé.

Le questionnaire de santé permettant le renouvellement de la licence à partir du 1er juillet 2017 est intitulé « QS-SPORT ». Ce questionnaire a été homologué, il est donc disponible sous la forme d'un [formulaire Cerfa n°15699\\*01](#).

Le **QS-SPORT** ne doit pas être remis à la fédération lors de la demande de renouvellement de la licence. Le sportif ou son représentant légal, doit toutefois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT.

La formalisation de cette attestation est déterminée par les fédérations (format papier ou numérique). »

### 3 COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

#### ✚ REUNION DU MERCREDI 26 JUIN 2019

La Commission Territoriale de Discipline de la Ligue du Centre Val de Loire se tiendra :  
Le MERCREDI 26 JUIN 2019 à 19 H 00 à Fleury les Aubrais et en visioconférence ou visioconférence  
Ordre du jour : 2 dossiers Comité 18/36, 1 dossier Comité 45 et 2 dossiers LCVLHB

### 4. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

#### ✚ DOSSIERS ENGAGEMENTS

**RAPPEL AUX CLUBS DOSSIERS D'ENGAGEMENT AUX CHAMPIONNATS TERRITORIAUX SENIOR FEMININ, MOINS DE 18 MASCULIN, MOINS DE 18 ET MOINS DE 15 FEMININ Niveaux 1 et 2**

*Vous avez la possibilité de retrouver sur le site de la LCVLHB tous les documents utiles concernant l'engagement de vos équipes pour la saison 2019/2020*

➤ DOSSIER D'ENGAGEMENT AU CHAMPIONNAT TERRITORIAL SENIOR FEMININ ouvert à tous les clubs (concerne les équipes non engagées en championnat National ou Régional) doit être retourné au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : [patricia.liguecentre@orange.fr](mailto:patricia.liguecentre@orange.fr) **pour le 20 AOUT 2019** (délai impératif).

➤ DOSSIERS D'ENGAGEMENT AUX CHAMPIONNATS TERRITORIAUX JEUNES NIVEAU 1 doivent être retournés au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : [patricia.liguecentre@orange.fr](mailto:patricia.liguecentre@orange.fr) **pour le 22 JUIN 2019** (délai impératif).

▶ **NIVEAU 1 MOINS DE 18 ANS MASCULIN :**

**Proposition d'engagement des équipes souhaitant disputer le Niveau 1 pour le 22 Juin.** Sur la base des résultats obtenus par le club concerné en catégorie -18 Ans Masculin et/ou -16 Ans Masculin, la COC Régionale retiendra **16 équipes**, pour ce championnat de Niveau 1, les autres équipes étant reversées automatiquement en Niveau 2.

▶ **NIVEAU 1 MOINS DE 18 ANS FEMININ :**

**Proposition d'engagement des équipes souhaitant disputer le Niveau 1 pour le 22 Juin.** Sur la base des résultats obtenus par le club concerné en catégorie -18 Ans Féminin et/ou -15 Ans Féminin, la COC Régionale retiendra **16 équipes**, pour ce championnat de Niveau 1, les autres équipes étant reversées automatiquement en Niveau 2.

▶ **NIVEAU 1 MOINS DE 15 ANS FEMININ :**

**Proposition d'engagement des équipes souhaitant disputer le Niveau 1 pour le 22 Juin.** Sur la base des résultats obtenus par le club concerné en catégorie -14 Ans Féminin et des résultats des équipes dans les championnats départementaux -12F ou -13F, la COC Régionale retiendra **16 équipes**, pour ce championnat de Niveau 1, les autres équipes étant reversées automatiquement en Niveau 2.

➤ DOSSIERS D'ENGAGEMENT (DE TOUTES LES AUTRES EQUIPES) AUX CHAMPIONNATS TERRITORIAUX NIVEAU 2 MOINS DE 18 ANS MASCULIN, MOINS DE 18 ANS FEMININ ET MOINS DE 15 ANS FEMININ doivent être retournés au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : [patricia.liguecentre@orange.fr](mailto:patricia.liguecentre@orange.fr) **pour le 15 SEPTEMBRE 2019** (délai impératif).

#### ✚ REUNION COC REGIONALE ET DEPARTEMENTALES

Une réunion COC Régionale et Départementales est prévue le JEUDI 27 JUIN à 18 H 30 au local de la LCVLHB, 93 Rue A. Dessaux à Fleury les Aubrais.

Ordre du jour :

- ✓ Bilan saison 2018/2019.
- ✓ Calendrier général 2019/2020
- ✓ Championnats régionaux 2019/2020 :
  - étude des repêchages/accédants,
  - constitution des poules pour les championnats PNM, R2M, R3M, Région SF, R-16M, R-14M, T-18M Niv 1, T-18F Niv1 et T-15F Niv1.
- ✓ Préparation des championnats territoriaux T-18M, T-18F et T-15F Niveau 2.
- ✓ Questions Diverses.

#### ✚ TABLEAU ACCESSIONS - RELEGATIONS AU 20 JUIN 19

**ACCESSIONS – RELEGATIONS SAISON 2019/2020**  
(sous réserve des procédures en cours et de modifications)

NAT. USM SARAN 2

**PNM**

- 1- US ORLEANS 1
- 2- CSM SULLY 1
- 3- A EPERNON 1
- 4- ESCALE ORLEANS 1
- 5- SAINT CYR HB 2
- 6- E VIERZON 1
- 7- ST PRYVE OLIVET 2
- 8- DACOV HB 1(CO Vernouillet)
- 9- S ST DOULCHARD
- 10- US JOUE LES TOURS 1
- 11- MAINVILLIERS-CHARTRES HB 3
- 12- VAL D'AUBOIS

**R2M**

- 1- AST CHATEAUNEUF
- 2- BEAUGENCY HB
- 3- E VIERZON 2
- 4- US LA FERTE
- 5- US ST FLORENT
- 6- AZAY VERETZ
- 7- AC ISSOUDUN
- 8- US ORLEANS 2
- 9- CSM SULLY 2
- 10- OUZOUEUR SUR LOIRE
- 11- CHAMBRAY THB
- 12- BLERE VAL DE CHER 2

**R3M**

- 1- USM SARAN 3
- 2- DACOV HB 2 (Dreux AC)
- 3- HBC TOURY
- 4- AMHANDA
- 5- ESCALE ORLEANS 2
- 6- HBC GIEN LOIRET 2
- 7- ECO ST HILAIRE
- 8- US SELLOISE
- 9- ASPPT CHATEAUROUX
- 10- NAZELLES NEGRON HBC
- 11- JS BOULLERET
- 12- EB ARDENTES
- 13- US JOUE LES TOURS 2
- 14- HBC CHATEAU-RENARD
- 15- MSD CHARTRES
- 16- US VENDOME
- 17- BOURGES HB 18
- 18- HC BLAISOIS
- 19- A EPERNON 2
- 18/36 : US ARGENTON
- 28 : FJ CHAMPHOL
- 37 : SAINT CYR HB 3
- 41 : Pas de candidat
- 45 : SMOC ST JEAN DE BRAYE

**DEPT MASC.**

- O MEHUN (R3M)  
ST AVERTIN S (R3M)  
AC ISSOUDUN 2 (R3M)  
FL ST AIGNAN (R3M)

Critères de choix des équipes prises sur dossier ou placées en liste supplémentaire :

- 1/ demande du club
- 2/ équipe non sanctionnée sportivement
- 3/ crédibilité du projet de club, niveau de l'équipe 1 pour les réserves
- 4/ classement saison précédente

**Légende :**  
équipe reléguée  
équipe accédant  
demande de repêchage

**N3F Centre-Ouest**

- 1- DREUX AC
- 2- AST CHATEAUNEUF
- 3- US JOUE LES TOURS 1
- 4- ST SEBASTIEN SL 2
- 5- USM MONTARGIS 1
- 6- ST NAZAIRE HB
- 7- SMOC ST JEAN DE BRAYE 1
- 8- CHB AUNEAU (APE HB)
- 9- ESCALE/EC ORLEANS (Escale Orléans)
- 10- CSC LE MANS 1
- 11- LA ROCHE/YON VHB 2
- 12- ASPPT CHATEAUROUX

**PNF**

- 1- AC ISSOUDUN
- 2- MSD CHARTRES
- 3- ST AVERTIN S
- 4- BLERE VAL DE CHER 2
- 5- EC ORLEANS/ESCALE (EC Orléans St Hilaire)
- 6- CHAMBRAY THB 3
- 7- AZAY VERETZ
- 8- US SELLOISE
- 9- VAL D'AUBOIS
- 10- AS TRAINOU

**R2F**

- 1- TOURS HB 37
- 2- BOURGES HB 18
- 3- US JOUE LES TOURS 2
- 4- HC BLAISOIS
- 5- SMOC ST JEAN DE BRAYE 2
- 6- CSM SULLY
- 18/36 : JARDEAU S
- 28 : ENTENTE OUEST 28 (Vallée d'Avre)
- 37 : AS PAYS DE RACAN
- 45 : USM MONTARGIS 2

**DEPT FEM.**

- AC ISSOUDUN 2 (R2F)  
EB ARDENTES (R2F)  
AC ROMORANTIN (R2F)
- BEAUGENCY/VAL SOLOGNE  
(Ter. Poule C)

**ATTENTION ! CHAMPIONNATS PNM ET PNF**

Application du règlement fédéral Article 108.2.5 dès la 1<sup>ère</sup> journée des championnats :

L'équipe réserve évoluant en championnat prénational masculin ou féminin ne doit pas présenter sur chaque feuille de match plus de 4 joueurs ou joueuses de plus de 22 ans. Le non respect de cette obligation entraîne l'impossibilité d'accéder au niveau supérieur.

**MOINS DE 16 MASCULIN**

- |                             |                                    |
|-----------------------------|------------------------------------|
| 1- BLERE VAL DE CHER        | 9- HBC GIEN LOIRET                 |
| 2- USM SARAN                | 10- US ORLEANS                     |
| 3- SAINT CYR HB             |                                    |
| 4- MAINVILLIERS-CHARTRES HB | 18/36 : ASPPT CHATEAUROUX          |
| 5- CSM SULLY                | 28 : Pas de candidat               |
| 6- SMOC ST JEAN DE BRAYE    | 37 : US JOUE LES TOURS             |
| 7- DREUX AC                 | 41 : HC BLAISOIS                   |
| 8- AST CHATEAUNEUF          | 45 : CHATEAU-RENARD                |
|                             | Liste Sup. : BOURGES HB 18 (18/36) |
|                             | : ST AVERTIN S (37)                |
|                             | : CHAMBRAY THB (37)                |
|                             | : US SELLOISE (41)                 |
|                             | : ECO ST HILAIRE (45)              |

**DEPT MASC.**

- TOURY/VOVES/ORGERES  
ASPPT CHATEAUROUX  
BOURGES HB 18  
US JOUE LES TOURS  
HC BLAISOIS  
E VIERZON

**MOINS DE 14 MASCULIN**

- |                             |  |
|-----------------------------|--|
| 1- MAINVILLIERS-CHARTRES HB | 9- E VIERZON                           |
| 2- USM SARAN                | 10- US LA FERTE                        |
| 3- SAINT CYR HB             |  |
| 4- BOURGES HB 18            | 18/36 : AC ISSOUDUN                    |
| 5- US ORLEANS               | 28 : Entente Toury-Orgères             |
| 6- AST CHATEAUNEUF          | 37 : US JOUE LES TOURS                 |
| 7- HC BLAISOIS              | 41 : US VENDOME                        |
| 8- CHAMBRAY THB             | 45 : HBC GIEN LOIRET                   |
|                             | Liste Sup. : ASPPT CHATEAUROUX (18/36) |
|                             | : UP ILLIERS (28)                      |
|                             | : BLERE VAL DE CHER (37)               |
|                             | : ST AVERTIN S(37)                     |
|                             | : CSM SULLY SUR LOIRE (45)             |

**DEPT MASC.**

- HBC GIEN LOIRET  
US JOUE LES TOURS  
CSM SULLY  
DREUX AC  
ESVI VEIGNE  
BLERE VAL DE CHER